

Communiqué de presse

Les Chambres de commerce et d'industrie du Pays d'Auge, de l'Eure, de Dieppe, du Havre et de Rouen lancent la 4^{ème} édition du concours « Graine de créateurs »

Le 15 juin dernier, les CCI du Pays d'Auge, de l'Eure, de Dieppe, du Havre et de Rouen ont ouvert la 4^{ème} édition du concours « Graine de créateurs ». Gratuit et accessible à tous les porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprise (RCS uniquement) sur le territoire de l'une des cinq CCI organisatrices, il récompensera les meilleurs projets à travers quatre prix, qui viendront soutenir la démarche de création ou reprise des lauréats.

Le concours « Graine de créateurs » s'inscrit dans **les Rencontres Régionales Créer, Reprendre une entreprise en Normandie** qui auront lieu du 23 au 26 octobre 2012, successivement dans les CCI du Pays d'Auge (Lisieux), de l'Eure (Evreux), de Dieppe et du Havre. Il a pour but de développer le goût d'entreprendre, de valoriser l'esprit entrepreneurial et de faire connaître les services et les outils mis à disposition par les CCI ainsi que par d'autres réseaux d'accompagnement.

Comment participer

Pour participer au concours « Graine de créateurs », il suffit de télécharger le dossier de candidature sur www.creer-reprendre-normandie.fr et de le retourner dûment complété, par courrier ou par mail, à la CCI du Havre, **avant le 21 septembre 2012 à 17h00**. Une première sélection sera effectuée le 2 octobre 2012 par le comité organisateur du concours. Les porteurs de projets retenus seront alors convoqués individuellement le 11 octobre 2012 pour soutenir leur candidature devant un jury de professionnels de l'accompagnement à la création ou à la reprise d'entreprise. A noter que les projets présentés peuvent concerner les secteurs de l'industrie, des services aux entreprises, du commerce, du tourisme ou encore des services à la personne.

Les spécialistes de l'accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise qui composeront le jury du concours évalueront la qualité des projets sur la conviction des candidats, l'originalité de leur idée, l'adéquation du projet au territoire, sa viabilité économique et ses perspectives de développement, ainsi que sur sa maturité et sa faisabilité dans l'année suivante.

C'est le **26 octobre 2012**, à la CCI du Havre, que les prix seront remis à chacun des lauréats : un ordinateur portable sera remis par LCL pour la **catégorie Citoyen 2012**, un prêt d'honneur de 10 000€ offert par Total pour la **catégorie Ambition**, une campagne radio par NRJ pour la **catégorie Vie quotidienne** et une prestation d'impression d'une valeur de 1 500€ offerte par l'imprimerie IRS pour la **catégorie Coup de cœur**. De plus, l'ISCOM de Rouen mettra à disposition de chaque gagnant une équipe d'étudiants pour construire la communication de leur projet (logo, visuel...).

Pourquoi participer

1° La constitution du dossier de candidature est une démarche pédagogique active qui amène les candidats à la création ou à la reprise à construire leur projet étape par étape, en abordant tous les points stratégiques.

2° Les conseillers spécialistes de la création et reprise d'entreprise des cinq CCI se mobilisent et accompagnent les candidats dans le montage de leur projet.

3° Soumettre son idée de création ou de reprise d'entreprise à un jury d'experts permet d'obtenir des avis extérieurs, de prendre du recul, avant de solliciter prêteurs ou fournisseurs.

4° Le métier de chef d'entreprise ne s'improvise pas.

5° Etre lauréat du concours « Graine de créateurs » représente en soi en un argument et un avantage concurrentiel et renforce matériellement la concrétisation de son projet.

Si vous souhaitez interviewer les lauréates 2011 :

Marine LEVILLAIN – 06 50 55 28 06 – Catégorie Vie quotidienne

Marine OHAYON – 06 26 47 93 94 – Catégorie Citoyen

Francine EL AMRANI – 06 77 33 43 68 – Catégorie Ambition

Retrouvez toutes les informations sur « Graine de créateurs » sur www.creer-reprendre-normandie.fr/

Contact

Presse : Florence DUBOSC – 02 35 55 26 42

Information concours : Myriam LEDUC – 02 35 55 26 46

participez au Concours Graine de Créateurs 2012

4^{ème} édition



dans le cadre de
Créer, reprendre
une entreprise en Normandie



Ce concours s'adresse aux créateurs ou repreneurs immatriculés depuis le 21 mars 2012 ou en cours de création

Date limite de dépôt de dossier : 21 septembre 2012



www.creer-reprendre-normandie.fr

Concours soutenu et récompensé par



